



Journal du Syndicat National des Instituteurs
Professeurs des écoles et PEGC de l'Aveyron



FENÊTRES

sur cours 12



Onet-le-Château

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 13/02/2018

Sommaire

- p2: #PasPlusDe25
- p3: Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du 1er février
- p4: Résultats de la carte scolaire rentrée 2018
- p5: Bilan de la carte scolaire 2018
- p6: Grande campagne du SNUipp-FSU en faveur de la médecine de prévention
- p6: CAPD du 2 février— Questions /Réponses
- p7: Un premier bilan de l'action Blanquer/Macron
- p8: Bulletin d'adhésion

N° 100

Spécial carte scolaire rentrée 2018



Voici le 100ème numéro de votre "Fenêtre sur cours", 100 numéros pour vous informer, pour répondre à vos préoccupations, pour défendre la profession, pour porter notre projet pour l'école et la société. Bien sûr, depuis le premier numéros, les choses ont bien changé, le numérique a pris le pas mais nous avons voulu garder une publication papier pour garder le contact avec chacune et chacun d'entre vous.

Ce 100ème numéro fait la part belle à l'actualité avec la carte scolaire, si importante, qui va déterminer dans de nombreuses écoles les conditions d'apprentissage des élèves mais surtout de travail des enseignantes et enseignants pour l'année scolaire prochaine.

Nous aurons ainsi saisi toutes les occasions qui se sont présentées à nous pour manifester notre opposition, notre colère, en faisant preuve parfois de courage, en résistant aux pressions exercées : grève, rassemblement, vote en contre au CTSD qui a contraint le Directeur académique à en convoquer un nouveau, boycott du CDEN. Nous avons aussi été à l'origine du rassemblement d'une large inter-syndicale. Les représentants de la FSU12 ont défendu sans compromission toutes les situations portées à leur connaissance, sans les hiérarchiser, parce que toutes méritent d'être défendues. Nous n'avons jamais joué école contre école ou collègues contre collègues : nous ne l'avons pas fait et nous ne le ferons pas. Nous avons aussi pleinement joué notre rôle de représentants des personnels quand le moment a été venu d'informer la profession ou même plus largement car l'école est le bien précieux de tous les citoyens de ce pays. Ce sont eux qui en sont les véritables détenteurs, eux qu'on méprise en ne les entendant pas. Nous continuerons à informer, à les informer.

Vous trouverez aussi dans ce numéro 100 un bilan de l'action des premiers mois du duo « Macron / Blanquer » et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas réjouissant. D'abord en ce qui concerne l'Education Nationale, avec la perspective d'une déprofessionnalisation des enseignants de la maternelle où il est à nouveau question des jardins d'éveil jusqu'en élémentaire avec les préconisations à venir des bonnes méthodes. Mais c'est en fait toute la fonction publique qui est menacée : nouvelle baisse des pensions et salaires en janvier, gel des salaires, retour du jour de carence, report des maigres mesures de revalorisation, et attaque généralisée contre les services publics et le statut de fonctionnaire avec le programme CAP 22. Alors, face à cette offensive, la FSU organise la riposte avec une nouvelle étape le 22 mars, journée inter-syndicale de grève et d'actions.

Antoine Cantais

SNUipp-FSU12
Les Corniches de Bourran
8 rue de Vienne
12000 RODEZ

Tél : 05.65.78.13.41
Mèl : snu12@snuipp.fr
Site : <http://12.snuipp.fr>



SNUIPP-FSU 12

numéro 100

Février 2018 - 0,50 €
ISSN 1165 - 3116

Effectifs dans les classes

#PasPlusDe25

Le SNUipp-FSU se mobilise pour que la taille des classes baisse enfin en France et partout.



109 693 c'est le nombre de classes à plus de 25 élèves par classe dans le primaire en France. Au moment où le dévoilement de la carte scolaire pour 2018 montre une fois de plus l'insuffisance des dotations pour faire face aux besoins, il est temps de réclamer pour l'école de réels moyens et de façon équitable sur le territoire. La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire, les études sont formelles et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les CP en REP+. Le SNUipp-FSU, lui, réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays: pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire. Texte

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'élèves par classe en France reste de 23 élèves, bien au-dessus de la moyenne OCDE à 21 et de pays bien classés aux évaluations Pisa comme la Finlande qui compte 19 élèves en moyenne. Pour rattraper cette moyenne il faudrait la création de 13 000 postes classes.

Car la taille des classes a des influences sur les conditions de travail des enseignants et la réussite des élèves. Elle permet plus aisément le travail sur le langage dès la maternelle et jusqu'au cycle 3, le travail de groupes, les manipulations et le suivi de chaque élève. Pascal Bressoux professeur en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble Alpes interrogé par *Fenêtres sur cours* (voir le dossier joint) estime que l'influence de la taille des classes "est d'autant plus forte que les enfants sont jeunes" et il évalue même la réduction à "au moins 5 à 6 le nombre d'élèves/classe pour commencer à en mesurer des effets."

Carte scolaire en deçà des besoins

Or, les dotations 2018 sont une fois de plus bien en deçà des besoins. Avec 3 880 postes annoncés, il sera impossible d'assurer le dédoublement prévu en éducation prioritaire: il en faudrait 6 400.

Impossible également d'assurer les besoins en remplacement, en "Plus de maîtres" ou encore en Rased. Le risque est grand de mettre en concurrence les écoles, ce qui est inacceptable. De surcroît, les équipes enseignantes qui scolarisent des élèves à besoins éducatifs particuliers ou perturbateurs ne peuvent rester seules et livrées à elles-mêmes. Cette scolarisation ne peut se faire sans les moyens nécessaires (baisse des effectifs, RASED et notamment aide à dominante relationnelle, formation initiale et continue, accompagnement des élèves en situation de handicap par des personnels formés et qualifiés, enseignants spécialisés itinérants...).

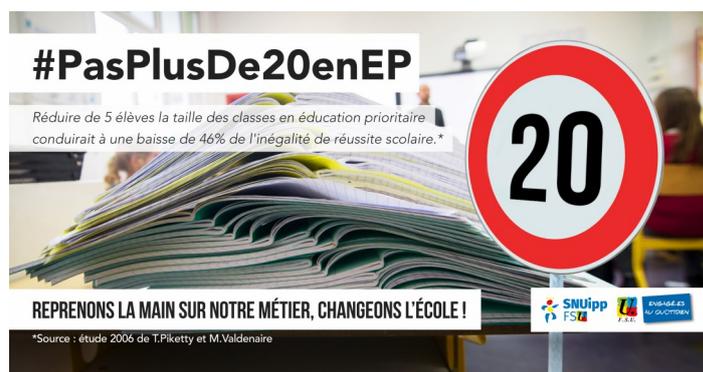
Une campagne nationale

C'est pour cela que le SNUipp-FSU organise une mobilisation nationale: *#PasPlusDe25 élèves par classe* et pas plus de 20 en éducation prioritaire. Une mobilisation sur toute la période des opérations de carte scolaire dans les départements. Il dépose un préavis national de grève décliné par des alertes sociales dans les départements pour permettre les mobilisations, grève, manifestations, rassemblements... qu'il relayera nationalement. Dans ce cadre il s'adresse aux autres organisations syndicales dans l'objectif d'une expression et d'initiatives communes.

Un temps fort national FSU, le 7 février, permettra d'exiger des moyens pour l'école, de la maternelle à l'université. Enfin, en mars, à l'aide de l'enquête « e-carte scolaire » saisie par les écoles, le SNUipp-FSU dévoilera le nombre de postes à créer pour une école de qualité. Il interpellera le gouvernement avec les parents d'élèves et plus largement la population, pour peser sur les budgets à venir.

Dans l'Aveyron

Nous avons calculé qu'en Aveyron il faudrait créer 70 postes pour que plus aucune classe n'excède 25 élèves, 20 dans le REP, dans les écoles qui pourraient en relever ou dans les classes muti-niveaux des petites écoles rurales.



Instances

Déclaration liminaire de la FSU au CTSD du 1er février

Ainsi, la rentrée 2018 verra la mise en œuvre des doubléments des classes de CP dans les écoles en REP, et des dédoublements des classes de CE1 dans les REP+. Sur le principe, la FSU12 ne peut que s'en réjouir car c'est enfin reconnaître que l'effectif de la classe est le facteur premier qui conditionne la réussite des élèves mais aussi l'amélioration des conditions de travail des enseignants, c'est sortir du "faire mieux avec moins".

Cependant, nous dénonçons les conditions de mise en œuvre de cette mesure. Juste pour le département de la Haute-Garonne, il faudrait une centaine de postes pour les dédoublements, sans compter la hausse démographique, alors que la dotation pour toute l'académie de Toulouse se limite à 89 postes. Ce sont donc les « petits » départements de l'académie qui compensent et cela se traduit chez nous par une dotation de -10 postes. Partout, les moyens supplémentaires nécessaires seront prélevés sur l'existant, en premier lieu au détriment des PDMQDC plébiscités par les collègues, à peine créés, jamais évalués. On déshabille Paul pour habiller Jacques... La FSU revendique la création de PDMQDC pour arriver à terme à 3 enseignants pour 2 classes avec une première étape à 1 enseignant supplémentaire pour 5 classes ce qui nécessiterait la création de 50 postes dans l'Aveyron.

Oui, les écoles du REP decazeillois méritent des moyens supplémentaires. Oui, il faut donner plus à ceux qui ont moins. Mais non, tout ne se joue pas au CP ! L'étude PIRL's l'a bien montré : le problème en lecture n'est pas le décodage mais la compréhension qui nécessite un apprentissage long, qui concerne pour le moins toute la scolarité au primaire. De plus, les résultats faibles obtenus aux évaluations internationales sont à mettre en regard de notre nombre moyen d'élèves par classe, un des plus élevés des pays de l'OCDE, ou de la part de la richesse nationale investie dans le premier degré, une des plus faibles en Europe. Alors que les attentes envers l'école ne cessent d'augmenter, qu'on lui assigne la mission de résoudre chaque nouveau problème sociétal, que de plus en plus de familles évoluent dans un environnement socio-économique dégradé voire de grande pauvreté, ce sont toutes les classes qui doivent bénéficier d'un allègement de leur effectif.

Par soucis d'équité, nous demandons en particulier une ouverture de poste inconditionnelle pour ces écoles qui, bien qu'implantées dans des quartiers qui pourraient relever du REP, ne bénéficieront d'aucun moyen supplémentaire, voire pourraient en perdre. Là aussi, il pourrait s'agir de donner plus à ceux qui ont moins mais aussi de répondre aux appels à l'aide des enseignants qui souvent se débattent, confrontés à de plus en plus d'élèves en inclusion ou allophones ou à comportement compliqué évoluant dans des familles en déshérence sociale. Nous pensons en particulier aux écoles Gourgan et Ramadier de Rodez, Pierre Puel et Jean Laroche d'Onet le Château, Pendariès de Villefranche de Rouergue, Blanchart et Caussat de Saint-Affrique et d'autres qui auraient pu compléter cette liste.

Mais plus largement encore, la FSU demande, conformément à ses mandats, une baisse des effectifs partout, que plus aucune classe n'excède 25 élèves, 20 dans la REP, dans les écoles équivalentes ou dans les classes rurales multi-niveaux. Nous avons calculé qu'il faudrait pour cela créer dans l'Aveyron 70 postes.

Et justement parlons de nos petites écoles de campagne. La FSU continue de s'opposer au démantèlement de l'école rurale, aux fer-

metures de classes, aux créations de RPI à marche forcée et finalement aux conventions rurales qui visent à la disparition des petites écoles de moins de 3 classes. Dans ces petites structures, la suppression d'un poste va souvent rompre un équilibre fragile, va complexifier l'organisation pédagogique, ce qui va faire fuir de nouvelles familles entraînant de nouvelles mesures de fermetures et à court terme la disparition de l'école. L'école rurale a fait la preuve de son efficacité qu'il s'agisse de la réussite des élèves ou du maintien de la vie dans nos campagnes. Elle a besoin, elle mérite des moyens supplémentaires, des taux d'encadrement élevés.

Alors même que pour l'instant il n'est pas question de diminution des effectifs, il nous faut dénoncer la non-comptabilisation d'élèves bien présents dans les classes : nous demandons la prise en compte pour l'attribution des moyens des élèves d'ULIS puisqu'ils sont effectivement inscrits dans les classes et celles des élèves de 2 ans eux aussi bien présents. Cette non prise en compte est particulièrement pénalisante pour de nombreuses écoles aveyronnaises, confrontées à la concurrence du privé, qui n'ont d'autres choix que de les accepter faute de quoi elles hypothéqueraient leur avenir... Concernant les 2 ans, alors que les bienfaits d'une entrée précoce à l'école sont avérés, en particulier pour les populations les plus fragiles, en dix ans, leur taux de scolarisation a chuté de 10 points dans notre département. Nous avons calculé que pour atteindre un taux de scolarisation des moins de 3 ans de 50%, il faudrait créer dans l'Aveyron 26 postes...

Concernant le dualisme scolaire, il n'y a pas que la baisse démographique qui vide nos écoles mais aussi parfois la concurrence d'une école privée voisine. C'est à une campagne de communication agressive, totalement décomplexée, parfaitement réfléchie et coordonnée sur le département à laquelle doit faire face le service public d'éducation. Les éléments en sont maintenant bien connus : recrutement direct dans nos écoles publics, classes passerelles et pédagogie Montessori. Face à cette offensive en règle, nos directrices et directeurs sont eux esseulés, au mieux, on leur préconise de communiquer dans la presse pour vendre leur école. La FSU12 demande lors des opérations de carte scolaire la prise en compte, le cas échéant, d'un établissement privé voisin et concurrent et une réponse à la hauteur du service public d'éducation.

Concernant les RASED, nous avons calculé que, ne serait-ce que pour revenir à une couverture d'avant 2008 avec des équipes complètes (psychologues scolaires, maîtres E, maîtres G), il faudrait créer 19 postes pour l'Aveyron. Car, oui, l'école a besoin de dispositifs d'aides spécialisées internes, oui le service public d'Education doit offrir gratuitement aux élèves en grande difficulté l'expertise et l'aide des professionnels spécialisés des RASED.

Et aussi... 22 remplaçants supplémentaires pour couvrir tous les besoins, 13 postes pour en finir avec les contractuels, une quarantaine de postes pour augmenter significativement toutes les décharges des directrices et directeurs et en faire bénéficier les chargés d'écoles...

Soit un total de près de 250 postes... Irréalisable, déraisonnable, utopique, "les caisses sont vides" nous direz-vous... Certainement bien moins déraisonnable, vous répondra la FSU, que les 4 milliards et demi de cadeaux fiscaux que l'état vient de faire aux plus fortunés de ce pays...

Carte scolaire

Tous les résultats rentrée 2018

Dédoublement des CP en REP

Le SNUipp-FSU se félicite qu'au travers de cette mesure on reconnaisse enfin qu'une réduction de l'effectif dans la classe soit le facteur premier qui conditionne la réussite des élèves mais aussi les conditions de travail des enseignants mais dénonce sa mise en œuvre. La mesure sera mise en place par redéploiement des moyens existants et en particulier en utilisant les deux PDMQDC qui intervenaient plus largement sur le REP. Le SNUipp-FSU demande une réduction des effectifs dans toutes les classes du département.

- Le Sailhenc/DECAZEVILLE : +1
- Marie Curie/FIRMI : +1
- Jean Macé/DECAZEVILLE : +1
- Jules Ferry - Le Gua/AUBIN : +1,25
- Jean Boudou/AUBIN : +0,5
- Suppression de deux emplois de PDMQDC

Fermeture dans des écoles du REP

Le SNUipp-FSU dénonce cette fermeture injustifiée et en incohérence totale avec les dédoublement de CP : on déshabille Paul pour habiller Jacques. Jean Moulin/DECAZEVILLE : -0,5 avec maintien de la décharge de direction

Fermetures d'écoles à classe unique

Le SNUipp-FSU dénonce la fermeture de ces écoles qui éloigneront encore un peu plus les citoyens du service public d'éducation contribuant au sentiment d'abandon et à la désertification de nos campagnes.

- CURIERES
- L'Hôpital du Larzac/MILLAU

Fermetures/Ouvertures dans des écoles de 3 classes et moins

Une nouvelle fois, l'école rurale va payer un lourd tribut à la rentrée prochaine. Le SNUipp-FSU dénonce les fermetures qui déstabilisent ces écoles, hypothèquent leur avenir et dégradent largement les conditions de travail des collègues qui y exercent.

- PREVINQUIERES : -0,5
- MONTEZIC : -0,5
- Lac Panatois/VILLEFRANCHE-DE-PANAT : -0,5
- Saint-Martial/TAURIAC-DE-NAUCELLE : -0,5
- LES ALBRES : -1
- ST-ANDRE-DE-NAJAC : -1
- Jean Carbonel/THERONDELS : -0,5
- Lo Picoral/ST-CHELY-D'AUBRAC : -0,5
- SOULAGES-BONNEVAL : -0,5
- BELMONT-SUR-RANCE : -0,5
- MORLHON-LE-HAUT : -0,5
- ST-ROME-DE-TARN : -0,5
- Aux papillons/ESTAING : +0,5
- FLAGNAC : +0,5
- Méandre du Céor/SALMIECH : +0,5
- Lavernhe/MANHAC : +0,5

ASPRIERES et DRUELLES-BALSAC perdent leurs décharges de direction.

Fermetures/Ouvertures dans des RPI

- RPI LA CAPELLE-BLEYS / LESCURE-JAOUL : Fermeture de l'école de LESCURE-JAOUL
- RPI PIERREFICHE / ST-MARTIN-DE-LENNE : +0,5 à PIERREFICHE
- RPI FIRMI / FLAGNAC : -1 à AGNAC

Ouvertures/Fermetures dans l'ASH

- IME Saint-Laurent : -2
- IME Cransac : +0,5 adjoint spécialisé option D
- IME La Roquette/Séverac-le-Château : +0,5 sur support non défini

Fusions d'écoles maternelles/élémentaires

Le SNUipp mettant en avant l'efficacité des petites structures et la spécificité de l'école maternelle est opposé aux fusions d'écoles qui ne visent qu'à faciliter par la suite de nouvelles fermetures de classes.

- Gourgan/RODEZ
- Cardaillac/RODEZ
- Pierre Loubière/OLEMPS

Comptage à la rentrée de septembre

Jean Laroche/ONET-LE-CHÂTEAU—Les Petits Tambourniers/LASSOUTS—SEBRAZAC—REBOURGUILL—GALGAN—Léo d'Orfer/GABRIAC—Franck Brinsolaro/ST-BEAUZELY—La Vitarelle/MONTPEYROUX—Marie Rouanet/RIVIERE-SUR-TARN—MONTBAZENS—Jacques Perrin/RIGNAC—Paul Bert -Jean Macé/MILLAU—Pierre Puel/ONET-LE-CHÂTEAU—RPI SENERGUES / ST-FELIX-DE-LUNEL—RPI ST-PARTHEM / ST-SANTIN—Blanchard & Causat/ST-AFFRIQUE

USEP : Transformation d'emplois d'enseignant(e) spécialisé(e) « USEP » en emplois d'enseignant(e) sans spécialité dans les écoles suivantes :

Ecole primaire La Bastide-L'Evêque du Bas-Ségala.—Ecole primaire « La Bastide » de Villeneuve.—Ecole primaire Saint-Cyprien-sur-Dourdou de Conques-en-Rouergue.—Ecole élémentaire « Jean Monnet » d'Espalion.—Ecole primaire de Saint-Amans-des-Côtes.—Ecole primaire d'Arviu.—Ecole primaire « Charles de Gaulle » de Lais-sac-Séverac-L'Eglise.—Ecole élémentaire « Georges Brassens » de Baraqueville.—Ecole primaire « Jacques Prévert » de Luc-La Primaube.—Ecole élémentaire « Gour-gan » de Rodez.—Ecole primaire de Belmont-sur-Rance.—Ecole primaire « Jules Ferry » de Naucelle—Ecole primaire « Jean de la Fontaine » de Vabres-L'Abbaye.

Langues : Transformation d'emplois d'enseignant(e) spécialisé(e) « anglais » en emplois d'enseignant(e) sans spécialité dans les écoles suivantes :

Ecole primaire Gelles de Causse-et-Diège.—Ecole primaire « Prosper Alfarc » de Livinhac-le-Haut.—Ecole élémentaire « Jean Pendariès » de Villefranche-de-Rouergue.—Ecole primaire « La Bastide » de Villeneuve.—Ecole primaire « Pierre Boissière » de Viviez.—Ecole élémentaire « Jean Monnet » d'Espalion.—Ecole pri-

maire « Léo d'Orfer » de Gabriac.—Ecole primaire « Michel Molhérat » de Laguiole.—Ecole primaire « Jean Auzel » de Marcillac-Vallon.—Ecole primaire « Arc-en-Ciel » de Saint-Christophe-Vallon.—Ecole primaire « Le Crès – Albert Séguier » de Millau.—Ecole élémentaire « Georges Brassens » de Baraqueville.—Ecole primaire « La Nauze » - Magrin de Calmont.—Ecole primaire « Paul Cayla » de Druelle-Balsac.—Ecole primaire Lioujas de La Loubière.—Ecole primaire « Les Quatre Rives » du Monastère (2 postes).—Ecole élémentaire « Pierre Loubière » d'Olemps.—Ecole élémentaire « Jean Laroche » d'Onet-le-Château.—Ecole élémentaire « Cambon » de Rodez.—Ecole élémentaire « Cardaillac » de Rodez (2 postes).- Ecole primaire de Montbazens.—Ecole primaire Salan de Quins.

Autres mesures

- Transformation d'emplois d'enseignant(e) maître formateur(trice) en emplois d'enseignant(e) sans spécialité : Ecole primaire « Paul Cayla » de Druelle-Balsac.
- Retrait définitif d'un quart de décharge d'enseignant(e) maître formateur(trice) (-0,25) : Ecole primaire « Paul Cayla » de Druelle-Balsac.
- Implantation d'un quart de décharge d'enseignant(e) maître formateur(trice) (+0,25) : Ecole primaire « Paul Ramadier » de Rodez.
- Retrait définitif d'un emploi de conseiller(ère) pédagogique de circonscription « généraliste » sur la circonscription de Decazeville / Villefranche-de-Rouergue (-1,00).
- Retrait définitif de deux emplois de brigade départementale (ex-« stages longs ») sur la circonscription Aveyron-ASH (-2,00).
- Retrait définitif d'un demi-emploi de brigade départementale (ex-« congés ») fléché « occitan » sur la circonscription de Saint-Affrique, rattaché à l'école primaire « Blanchard&Caussat » de Saint-Affrique (-0,50).
- Transformation du regroupement pédagogique intercommunal dispersé La Capelle-Bleys / Lescure-Jaoul en regroupement pédagogique intercommunal concentré sur le site de La Capelle-Bleys.

La FSU12 fait le bilan de la carte scolaire

Le point saillant de cette carte scolaire aura été la mise en œuvre des CP dédoublés dans le REP Decazevillois, mesure qui, si elle officialise la reconnaissance de la nécessité d'une baisse des effectifs, n'aura bénéficié d'aucun moyen supplémentaire et aura donc été mise en œuvre au détriment des autres écoles. Au détriment en premier lieu des petites écoles aveyronnaises qui paient un lourd tribut avec plus d'une quinzaine de mesures de fermetures mais au détriment aussi de plusieurs écoles implantées dans des quartiers en grandes difficultés économiques et sociales.

Baisser les effectifs partout

La FSU l'a martelé durant toute cette carte scolaire, les effectifs doivent baisser dans toutes les classes, partout dans le département et au-delà. C'est la condition première pour éradiquer l'échec scolaire, pour une école apaisée, pour la réussite de tous ses élèves. La FSU dénonce tous ces apprentis sorciers qui abandonnent les populations les plus fragiles, qui sèment la désolation et la colère dans nos campagnes et nos quartiers sensibles avec des conséquences redoutables lorsque les échéances électorales sont là, qui livrent nos élèves à l'enseignement privé.

Défendre les conditions de travail

Mais c'est aussi la condition première pour que s'améliorent les conditions de travail des enseignants. A la rentrée prochaine, encore plus de collègues seront confrontés à des classes multi-niveaux chargées, à des élèves à comportement compliqué ou en inclusion sans aucun soutien de notre institution, sans aucune formation particulière. Chaque mesure de fermeture est une nouvelle violence infligée aux enseignants qui nous font part au quotidien de leurs difficultés, de leurs souffrances, qui sont de plus en plus nombreux à envisager des carrières courtes, des réorientations professionnelles, voire des démissions.

Les enseignants ont besoin de confiance, de reconnaissance et de soutien. Or, c'est tout l'inverse qui leur est proposé aujourd'hui. L'inverse avec une nouvelle baisse significative sur la fiche de paie de janvier. L'inverse avec une déprofessionnalisation institutionnelle quand on veut les réduire à de simples exécutants chargés de mettre en œuvre les bonnes méthodes, celles qui sont attestées par les neurosciences. L'inverse quand revient sur le devant de la scène les jardins d'éveil avec l'affirmation qu'il n'est pas besoin d'un haut niveau de formation pour exercer dans une classe de petite section. L'inverse quand les autorisations d'absences consécutives aux aléas qui ponctuent une vie sont refusées ou acceptées sans traitement et la maladie sanctionnée par le jour de carence.

Des réponses à la hauteur des enjeux

Cependant, si la FSU tire au final un bilan assez sombre des résultats de cette carte scolaire, elle se réjouit de l'opposition qui s'est manifestée et du rôle qu'elle a pu y tenir.

Nous nous réjouissons en premier lieu des nombreuses mobilisations dans les écoles touchées par des mesures de fermetures, des parents qui, refusant une école au rabais pour leurs enfants, ont su se lever, s'opposer, s'organiser, sortir du chacun pour soi tant décrié et s'engager dans l'action collective. C'est un véritable vent de contestation, de conscience citoyenne et politique qui a soufflé sur notre département, y compris dans les territoires déshérités dont les habitants sont souvent regardés avec beaucoup de condescendance.



La FSU12 est fière d'avoir initié la journée d'action du 30 janvier qui a vu la participation de plus d'un collègue sur deux dans le département, fière des enseignants qui ont su relever la tête à cette occasion, fière d'avoir su fédérer une large inter-syndicale, de l'avoir entraînée dans l'action, dans la grève, dans les votes en contre lors des instances ou même dans le boycott. Les discordes syndicales font trop souvent le lit de ceux qui n'attendent que ça pour mettre à mal l'école. Il y a des moments où il faut savoir se rassembler, la carte scolaire 2018 aura été un de ces moments.

Médecine de prévention

Grande campagne du SNUipp-FSU

La santé des personnels est un indicateur de la bonne santé du système scolaire. Or, les conditions de travail ne cessent de se dégrader et les problèmes de santé liés à l'intensité du travail, au bruit, aux mauvaises postures, aux pressions, comme les risques psychosociaux augmentent...



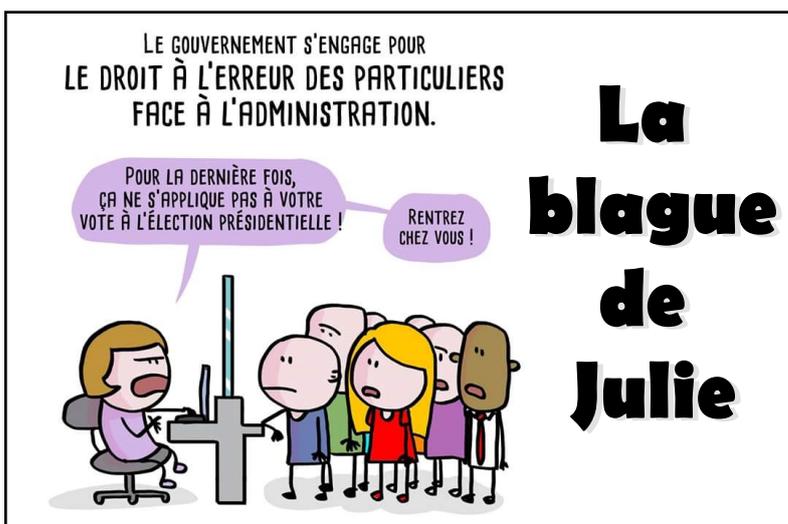
C'était quand votre dernière visite médicale ? Le SNUipp avec les syndicats de la FSU lance une grande campagne pour réclamer une médecine de prévention de qualité, au service des enseignants et de leurs élèves.

Un clic pour s'adresser au ministre et au recteur

Agir sur les conditions de travail, prévenir les risques professionnels, garantir une bonne santé au travail, cela n'est possible qu'avec un service de médecine de prévention en capacité d'assurer toutes ces missions. C'est pourquoi la FSU et ses syndicats nationaux lancent avec vous une campagne pour réclamer plus de moyens pour la santé au travail. **Ensemble, interpellons le ministère et les rectorats !** Texte

Et dans l'Aveyron ?

Dans notre département comme ailleurs, la médecine de prévention est inexistante : seulement 3 médecins pour toute l'académie, enfin deux actuellement, après la démission du docteur Giacometti en charge du 12, 31 et 32... et aucune permanence assurée en Aveyron....



CAPD du 2 février

Demandes d'autorisations médicales pour un rdv chez un spécialiste

Augmentation des demandes : 67 depuis octobre. Le DASEN laisse entendre, que suite à son annonce fin octobre d'autoriser les absences avec traitement, il semble y avoir eu un effet d'aubaine. Les demandes se sont multipliées. Il décide donc de revenir sur sa décision et d'appliquer les directives nationales qui préconisent le sans traitement tout en laissant la main aux IEN. Le principe restera donc le cadre national tout en laissant une certaine souplesse au IEN qui "connaissent le terrain" et en leur préconisant un **traitement humain des demandes.**

Le SNUipp-FSU dénonce cette reculade. Nous avons rappelé que pour les rendez-vous médicaux chez spécialistes les délais étaient très longs et les dates de rendez-vous contraintes. S'il y a augmentation des demandes, elles sont consécutives aux difficultés croissantes pour obtenir un rendez-vous et au désert médical qui s'étend en Aveyron. Nous ne comprenons pas la notion de "connaissance du terrain" pour décider du bien fondé d'une demande d'autorisation d'absence qui relève du médical, domaine qui ne concerne pas les IEN. N'hésitez pas à contacter la section si vous pensez que le traitement de votre demande d'autorisation d'absence manque "d'humanité" de la part de votre IEN : nous lui ferons savoir !

Jour de carence et maladie contractée dans le cadre d'activité professionnelle

Un enseignant qui est contaminé par la grippe ou la gastro sur son temps de travail, va être pénalisé financièrement par le jour de carence.

Le DASEN l'admet et fera remonter le problème.

Point sur le recrutement des enseignants contractuels

12 actuellement. Soucis à l'école du Crès, 2 contractuelles ont arrêté leur contrat : actuellement un titulaire remplaçant a été placé sur ce poste jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le SNUipp fait remarquer la désorganisation que peut entraîner le recours aux contractuels dans les écoles. Le SNUipp-FSU, même s'il est opposé aux recrutements de contractuels, dénonce le manque de bienveillance de certains IEN auprès de ces personnels.

Indisponibilité des serveurs pour remplissage du LSU

Le SNUipp-FSU fait remonter le travail empêché, les problèmes de serveur etc... Certains collègues ont dû le faire la nuit, multiplier les tentatives : perte de temps. Ceux qui l'avaient rempli l'an passé, n'ont pas pu le réutiliser pour le modifier. Il a fallu repartir à zéro. Le SNUipp-FSU reste opposé au LSU pour des questions de fichage et de protection des données mais souhaite quand même dénoncer cet aspect technique.

Le DASEN le note et fera remonter...

« Pont » du 9 mai pour les écoles à 4,5 jours

Le SNUipp-FSU fait remarquer le traitement inégalitaire entre les collègues du département. Ceux qui sont à 4 jours pourront partir 3 jours en "week-end de milieu de semaine" les 8, 9 et 10 mai, ceux qui sont à 4 jours et demis non.

Le DASEN soumettra la question à la rectrice.

Un premier bilan de l'action Blanquer/Macron

Les débuts d'année sont propices à tirer des bilans : le SNUipp-FSU12 vous propose celui, forcément partiel, des premiers mois de Macron et de Blanquer et de décliner, en regard de ce bilan, des projets à venir, les possibles de notre action syndicale.

Les choix budgétaires et fiscaux

Le qualificatif de **président des riches** n'est vraiment pas usurpé. Deux mesures fiscales en sont caractéristiques et symboliques. La première c'est la suppression de l'ISF et son remplacement par l'IFI, un impôt sur le seul capital immobilier, alors que les plus riches possèdent bien davantage de capital mobilier, les produits financiers, qui étaient précédemment taxées par l'ISF. La seconde c'est la modification de l'imposition des dividendes une nouvelle fois au profit des plus riches avec l'introduction d'une flat-tax inégalitaire. Ces deux mesures entraînent de fortes conséquences sur le budget car elles représentent à elles deux plus de 4,5 milliards d'euros de manque à gagner pour l'Etat.

Le bilan social

Le **bilan sur le terrain social** cible particulièrement les salariés avec une flexibilisation du droit du travail. Et après cette loi travail 2, les chantiers gouvernementaux vont se succéder à un rythme soutenu : réforme de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, de l'apprentissage avant celles des retraites qui devrait avoir lieu, normalement, dans un an.

Fonction publique

On assiste ainsi au retour, ou plutôt à la poursuite, du gel du point d'indice engagé depuis 2010 et qui n'a connu depuis qu'une brève parenthèse de micro dégel de 1,2%. Le jour de carence est également de retour avec son caractère punitif, à la fois symbolique, coupable d'être malade, et financier, en plus de son absurdité comme l'a démontré l'étude de l'Insee en mettant en lumière une baisse des arrêts courts corrélée à une hausse des arrêts longs pendant les années 2012 et 2013 où il était en vigueur. A cela s'ajoute le décalage d'un an dans la mise en œuvre de PPCR et la désormais classique hausse des cotisations retraites chaque 1^{er} janvier qui fait baisser le salaire net des fonctionnaires.

En ligne de mire se profilent des attaques en règles contre les services publics avec le « **comité d'action publique 2022** » ou **CAP 22** dont l'objectif affiché est de baisser la dépense publique via des suppressions de postes et une redistribution des périmètres des services publics dont une partie pourrait être transférée aux collectivités comme au secteur privé voire être carrément supprimée. CAP 22 apparaît comme un démantèlement des services publics, ce qui entraînerait une remise en cause profonde de notre modèle social. Dors et déjà annoncé, le plan de départs volontaires, l'embauches massives de contractuels et la rémunération au mérite pourraient sonner le glas de la fonction publique et du statut.

Et aussi l'éduc...

De la maternelle à l'accès au supérieur tout va être bousculé ou risque de l'être pour construire une école encore plus inégalitaire.

La sélection à l'entrée des facs mise en place dès la rentrée prochaine fera office de tri, forcément social, des lycéens et conduira, les lycéens et lycéennes des classes populaires et moyennes, à « être enfermés définitivement dans un destin scolaire qui sera leur tombeau social ». La réforme à venir du bac et le lycée modulaire qu'elle dessine à travers des matières majeures et mineures choisies par les élèves accentuera encore davantage les inégalités.

Dans le primaire également les différentes annonces vont dans ce sens d'une exacerbation des inégalités. Avec toutefois un élément divergeant, mais non financé, le dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. Les différentes annonces ou projets à venir du

ministre s'empilent depuis 8 mois : méthodes de lecture, redoublement, voile et sorties scolaires, assises de la maternelle, conseil scientifique... auxquels pourrait s'ajouter la réforme de la formation initiale.

L'annonce d'assises de la maternelle laissent planer de fortes inquiétudes. L'accent est mis quasi exclusivement sur tout ce qui est périphérique aux apprentissages, la qualité et les conditions de l'accueil des élèves, le cadre de vie, le rôle des Atsem... Le niveau de diplôme des enseignants y est questionné, plus habilement que Darcos avec ses couches, et la focale mise sur le seul bain de langage laisse de côté les autres apprentissages. Les jardins d'éveil ne sont pas bien loin...

Plus largement encore la mise en place du conseil scientifique est au cœur du projet ministériel pour l'école. : Quand on regarde parmi les présents, la moitié des membres de ce conseil sont issus des sciences cognitives, une large partie provient d'établissements très sélectifs du supérieur, tandis que d'autres sont proches de l'association « Agir pour l'école » et de l'Institut Montaigne. La feuille de route fixée, elle, est très claire, avec un conseil qui va travailler à choisir des manuels, produire des évaluations à la pelle, des Mooc et des recommandations de pratiques pédagogiques... Ce conseil se situe quelque part entre une vision mécaniste et magique de l'école, laissant de côté les interactions, l'environnement social et culturel des élèves et surtout laissant de côté l'expertise des enseignants.

Pourtant le syndicalisme doit relever le défi de s'opposer aux reculs portés par cette politique gouvernementale. Pour cela, le syndicalisme doit mobiliser et rassembler largement les salariés en partant des questions professionnelles pour s'imposer dans le débat public face au rouleau compresseur gouvernemental.

5 axes pour répondre à l'offensive du pouvoir

Le Snuipp-FSU a identifié 5 grands axes dans le cadre de sa campagne au long cours « reprenons la main sur notre métier » dans la perspective de changer l'école. 5 axes qui sont un parti-pris revendicatif mais qui ne laissent pas non plus de côté les autres sujets brûlants dans les écoles tels que la formation initiale et continue, l'inclusion, le fonctionnement et la direction d'école...

- **Les salaires**, voire plus largement les conditions de travail, dans la fonction publique.
- La poursuite de notre **campagne sur le temps de travail** avec la mise en évidence de l'insuffisance des 108 heures. Une « journée symbolique du dépassement » le 14 mars prochain.
- La **médecine de prévention** avec en premier lieu un 4 pages qui présente les missions de la médecine de prévention (et met en évidence la faiblesse des moyens qui lui sont consacrés) et surtout une pétition en ligne pour exiger une véritable médecine de prévention permettant notamment la visite quinquennale.
- Les **moyens pour l'école** (#PasPlusDe25 et #PasPlusDe20EnEP) avec une résonance toute particulière à l'occasion des opérations de carte scolaire et les mobilisations dans les départements.
- La **professionnalité enseignante**, de l'expertise enseignante ou encore de la fierté professionnelle. Il s'agit de démontrer la nécessité du caractère concepteur du métier enseignant qui ne peut être réduit à celui de simple exécutant, une nécessité pour démocratiser l'école.

Il nous faut nous opposer efficacement au projet d'école de Blanquer et reprendre syndicalement la main pour faire partager très largement une autre conception de l'école dans la société.



Bulletin d'adhésion 2017—2018

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse Personnelle : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : ___/___/___/___/___ e-mail : _____@_____

Mobile : ___/___/___/___/___ Date de Naissance : ___/___/_____

Fonction : _____ Établissement : _____

(cocher) : Instituteur/trice Professeur des Écoles PEstagiaires AVS Échelon : _____

Montant de la cotisation : _____ € (Vous pouvez payer par chèque (un à trois) ou par prélèvement).

Je souhaite m'investir dans la vie de la section du SNUipp 12

J'adhère à la section de l'Aveyron du SNUipp, et lui demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès à l'occasion des commissions paritaires. J'autorise le SNUipp12 à faire figurer les informations me concernant dans un fichier informatisé, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp12.

SNUipp/FSU 12

8 rue de Vienne
Les Corniches de
Bourran
12000 RODEZ
Tél: 05.65.78.13.41

Courriel : snu12@snuipp.fr À _____, le _____ **Signature (obligatoire)**

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUIPP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUIPP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat (réservé au créancier)

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB, RIP ou RICE puis adresser l'ensemble au SNUipp12

Debitueur Vos Nom Prénom (*): _____ Adresse (*): _____ Code Postal (*): _____ Commune (*): _____ Pays (*): _____ IBAN (*) BIC (*)		Identifiant Créancier SEPA : FR37ZZZ626158 Nom : SNU IPP 12 Adresse : Residence Les Corniches de Bourran, 8 rue de Vienne Code postal : 12000 Ville : RODEZ Pays : FRANCE Le (*) ___ / ___ / ____ A (*) _____ Signature (*)
---	--	--

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ». Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Echelon	Instit		PE et Psy scolaire		PE et Psy Hors Classe		PE et Psy Classe except.	
	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*	Montant	Cotisation réelle*
1					186	62,00	233	77,67
2					201	67,00	247	82,33
3			137	46,67	216	72,00	260	86,66
4			144	48,00	231	77,00	278	95,66
5	129	43	152	50,67	246	82,00	298	99,33
6	131	43,60	156	52,00	260	86,60	310	103,33
7	134	44,67	165	55,00			326	108,67
8	138	46,00	177	59,00				
9	148	49,33	189	63,00				
10	157	52,33	203	67,67				
11	172	57,33	218	72,66				

Majoration de cotisation

Spécialisé	10
Cons. Pédag.	15
PEMF	10
Cl. Unique	4
Dir. 2 à 4 cl.	8
Dir. 5 à 9 cl.	12
Dir. 10 cl. et +	15
Dir. SEGPA	18

TEMPS PARTIEL - Minimum 81 €, proportionnel au temps partiel (cotisation x taux)

CONGÉ FORMATION : 85% de la cotisation

DISPONIBILITÉ : 81 €

PE Stagiaires et LC : 79 €

AVS : 35 €

RETRAITE (E) moins de 686 € >>> 80 € de 686 à 914 € >>> 85 € de 915 à 1143 € >>> 91 € de 1144 à 1372 € >>> 109 € de 1373 à 1500 € >>> 121 € de 1501 à 2000 € >>> 136 € plus de 2000 € >>> 161 €

Si problème pour acquitter la cotisation, nous consulter.

* Réduction ou crédit d'impôt de 66 % du montant de votre cotisation syndicale.

